

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-4637

présenté par
M. Saint-Huile, M. Jean-Louis Bricout, M. Panifous, M. Taupiac et Mme Froger

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.